

Prime exceptionnelle pour des risques exceptionnels

Mardi, 05. mai 2020



Depuis le début de la crise sanitaire, le monde entier a compris que le travail dans les soins signifie flexibilité, disponibilité jour et nuit, courage, professionnalisme et une formation continue. Aide-soignante, TRM, infirmier-ère, sage-femme, transporteur, ASSC, employé-e de ménage ou de cuisine, réceptionniste, physio, ergo : toutes et tous avons travaillé sans relâche, avec des horaires qui changeaient sans cesse, nous avons dû nous former à toute vitesse, parfois sans le matériel nécessaire pour nous protéger. Nous avons accompagné, soigné, nettoyé, transporté, les patient-e-s à l'hôpital, dans les EMS ou à domicile. Nous avons pris des risques pour notre santé et celle de nos proches, nous avons mis notre vie familiale entre parenthèses. Maintenant, nous voulons que nos employeurs et les autorités reconnaissent concrètement notre travail par : + une CoronaPrime pour l'ensemble du personnel + La revalorisation immédiate de toutes les fonctions du secteur santé : une augmentation des sa-laires et l'accès à des formations de qualité pour toutes et tous. Les applaudissements du soir jour après jour nous ont encouragés mais nous voulons maintenant faire avancer nos revendications.

Maintenant, nous voulons que nos employeurs et les autorités reconnaissent concrètement notre travail par :

+ une CoronaPrime pour l'ensemble du personnel

+ La revalorisation immédiate de toutes les fonctions du secteur santé : une augmentation des sa-laires et l'accès à des formations de qualité pour toutes et tous.

Les applaudissements du soir jour après jour nous ont encouragés mais nous voulons maintenant faire avancer nos revendications.

Au niveau vaudois, des démarches sont entreprises par notre syndicat auprès de l'État et des

employeurs au CHUV, auprès des hôpitaux de la FHV, des soins à domicile de l'AVASAD et faïtières des EMS Héviva et Federems pour demander plusieurs revendications concrètes et notamment :

Des mesures immédiates :

- La mise à disposition de matériel de protection suffisant.
- Un accès facilité et gratuit aux tests de dépistage pour tout le personnel.
- L'assurance d'une prise en charge par l'assurance accident pour le personnel des établissements où des cas covid existent.
- La mise en place en 2020 d'une prime exceptionnelle « COVID-19 » de 2'500 CHF par mois de crise.
- Une majoration de 25% de toutes les heures effectuées en plus du taux contractuel durant cette période.
- Une balance horaire remise à son état au 1er février, sans perte de salaire ni d'heures de travail pour les salarié-e-s à qui une institution a demandé de solder leurs heures positives pour réduire leur activité.
- Une suspension des licenciements et autres mesures disciplinaires tant que la situation liée à l'épidémie ne sera pas revenue entièrement à la normale.

Des mesures pérennes :

Au CHUV :

- Une classe de plus pour les infirmières et toutes les fonctions assimilées selon la pétition du SSP-CHUV du 14 juin 2019 remise le 6 décembre 2019 à la Cheffe du DSAS.
- Un plan d'investissement massif dans l'hôpital public, négocié avec les organisations d'employé.e.s en vue notamment de renforcer les dotations.

Dans les hôpitaux, CMS et EMS de la CCT san :

- L'aboutissement rapide, d'ici à la fin de l'année 2020, du processus de convergence salariale pour la CCT SAN, permettant l'application pleine et entière de la grille salariale de l'Hôpital Riviera-Chablais.
- L'ouverture de nouvelles négociations relatives aux conditions de travail dans le secteur sanitaire parapublic vaudois se rapportant notamment aux conditions de retraite, aux indemnités pour le travail de nuit, du dimanche, des jours fériés et du piquet, et aux protections contre les licenciements.

Au final et pour que la santé devienne un véritable service public accessible à toutes et tous et avec des dotations suffisantes, nous exigeons la constitution d'un plan de politique sanitaire prévoyant des investissements dans l'ensemble du secteur de la santé par le Conseil d'État, négocié avec les organisations du personnel et les faïtières patronales.

Downloads

01.05.2020 [Tract_coronaprime](#) PDF (226 kB)